



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

2^{ème} séance du mardi 9 septembre 2025

Présidence de M. Eric Bettens, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu la pétition du POP et Gauche en mouvement (M. Julien Schwab) : « Logement de la CPCL : pour protéger les droits des locataires et du personnel ! » ;
- vu le rapport de la Commission permanente des pétitions ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport-préavis, en vertu de l'article 73 *litt. a)* du Règlement du Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi neuf septembre deux mille vingt-cinq.

Le président :



Le secrétaire :